departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 10 décembre 2001

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal:

le 29 Novembre 2001

Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal des Sports (OMS)

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 14 décembre 2001

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE. Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS. M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE. Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU. M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés:

Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, M. Jean-Louis EPPLIN

DELIBERATION D2014242001

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2001

Vie Associative/Jumelages

Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal des Sports (OMS)

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et sur avis de l'Office Municipal des Sports (OMS)

Au titre de 2001 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'Office Municipal des Sports (OMS) (en complément des subventions soumises aux CM des 9 et 28 mai 2001) ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous.

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2000 (pour mémoire)	SUBVENTIONS 2001		
			CM du 09/05/2001	CM du 10/12/2001	soit en Euros
4004	Amicale Laïque niortaise	8.875 F	3.420 F	3.000 F	457,35 Euros
4010	Judo Club Niortais	26.954 F		24.633 F	3.756,34 Euros
				27.633 F	4.212,62 Euros

Imputation budgétaire : 924.400.6574 #04091

Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'Office Municipal des Sports, les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2000 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2001, qui lui ont été demandés.

De plus, au titre de l'année 2001, la Ville de Niort a souhaité qu'au moins 5 % de la somme sur laquelle l'Office Municipal des Sports a force de proposition, puisse être affectée aux jeunes des clubs pratiquant au niveau régional. La répartition proposée est la suivante (voir tableau en annexe)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé:

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

Ordre du jour